



21 juin 2010

Au forum économique de St Petersburg

En présence des chefs d'Etat français et russe, signature d'un protocole d'accord sur le lancement des tours mixtes Hermitage Plaza à La Défense

Sous le regard de MM. Nicolas Sarkozy et Dmitri Medvedev, Mme Joëlle Ceccaldi-Raynaud, présidente de l'Etablissement public d'aménagement de La Défense (Epad), M. Philippe Chaix, directeur général de l'Epad et de l'Epassa (Etablissement public d'aménagement Seine-Arche) et M. Emin Iskenderov, président du groupe Hermitage, ont signé le 19 juin un protocole d'accord fixant le lancement des tours mixtes Hermitage Plaza à La Défense.

Cet accord prévoit, d'une part, les modalités d'acquisition des charges foncières qui seront cédées par l'Etablissement public au groupe Hermitage et, d'autre part, établit le planning de la construction des tours. La première étape est le dépôt du permis de construire qui interviendra d'ici la fin du mois de juillet

Ce projet s'inscrit dans le cadre du renouveau de La Défense lancé en 2006 par Nicolas Sarkozy. D'un coût total de 2 milliards d'euros, il va générer 5.000 emplois indirects durant la construction, puis 3.000 emplois directs lorsque les deux tours auront été livrées.

Fruit de la collaboration du Groupe Hermitage et de Foster + Partners, l'architecte, Hermitage Plaza sera composé de deux tours, offrant une mixité d'usages inédite à Paris. La première, haute de 92 étages culminant à 323 mètres, accueillera un hôtel cinq étoiles, un centre de thalasso, un centre de fitness, un restaurant et des appartements panoramiques et la seconde, haute de 91 étages, des bureaux, un centre de thalasso et des appartements.

Les tours s'élèveront en bord de Seine, à proximité du pont de Neuilly, au-dessus d'un vaste socle aménagé en place publique et agrémenté de quatre petits bâtiments abritant des bureaux, un centre commercial, un auditorium et une galerie d'art. Bordées de magasins, de boutiques, de restaurants et de cafés, les rues piétonnes paysagées ainsi délimitées par les bâtiments créeront un nouveau point d'attraction.

Hermitage Plaza satisfera à toutes les exigences en matière de consommation énergétique et de protection de l'environnement. Ce sera le premier ITGH français à offrir, dans un cadre d'urbanité verticale, une mixité d'usages : habitation, bureaux, commerces, hôtel, art et divertissements. De plus, ce projet vise la mention « Excellent » fixée par la certification BREEAM.

Groupe HERMITAGE, promoteur – investisseur, est présent sur le marché français depuis 2004. Membre de la Fédération des Promoteurs-Constructeurs, HERMITAGE est le seul acteur d'origine russe dans le domaine de la promotion immobilière sur le marché d'Europe Occidentale. Dans le cadre de sa diversification, le Groupe HERMITAGE a lancé, en 2010, la marque IMMOVI, destinée à signer toutes ses opérations résidentielles qu'il se prépare à réaliser dans la deuxième couronne d'Ile-de-France. Le Groupe destine désormais sa marque HERMITAGE aux opérations de très grande envergure à Paris et la première couronne pour lesquelles il dispose, à ce jour, d'un potentiel de développement dépassant 700.000 m².
Le Groupe HERMITAGE a livré, en 2008, sa première opération résidentielle de 300 logements de standing à Montévrain, à côté de Disneyland Paris. Ce projet a permis à HERMITAGE de valider sa vision du marché résidentiel français. « Le Jardin des Muses » à Massy s'inscrit dans la lignée de ce premier programme.
HERMITAGE a ouvert la série de ses grands projets d'envergure avec HERMITAGE PLAZA, la première tour mixte en France qui sera située à Paris - La Défense.

Contact presse

Galivel & Associés - Carol Galivel / Julien Michon - 01 41 05 02 02
21-23 rue Klock – 92110 Clichy - Fax : 01 41 05 02 03 - galivel@galivel.com

HERMITAGE S.A.S. au capital de 11 020 026 €

3 avenue Marceau 75116 PARIS Tél. : +(33) 1 44 43 50 50 Fax : +(33) 1 44 43 50 64 www.hermitage.fr

449 818 509 R.C.S. PARIS